

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

**ARRÊTÉS**

26-F-0818

26-A-0136	WASQUEHAL - Bretelle n° 1 de la Voie Rapide Urbaine M9656GB1 sens Lille vers Paris - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0359	VILLENEUVE D'ASCQ - Musée de Plein Air - Association La Boîte à JAZZ- Association JAZZ à VED'A - Conventions d'occupation temporaire
26-DD-0370	WAMBRECHIES - 835 rue d'Ypres - SIA Habitat - Délégation du droit de préemption urbain
26-DD-0377	ARMENTIERES - Prés du Hem - Mise à disposition de bateaux par la Fédération Française de Voile - Convention

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.